

Collection Insee Références « Revenus et patrimoine » - Édition 2016

L'Insee a présenté ce matin à la presse l'**édition 2016** de l'*Insee Référence* « **Revenus et patrimoine** ». Il apporte les derniers éléments disponibles sur les revenus, le patrimoine, les inégalités de niveaux de vie et la pauvreté des ménages.



✓ **Depuis le début de la crise, le niveau de vie médian a diminué légèrement pendant cinq ans, cette baisse est plus marquée chez les plus modestes**

En 2013, en France métropolitaine, le **niveau de vie médian de la population s'élève à 20 000 euros annuels** (soit 1 667 €/mois). Entre 2008 et 2013, du fait de la crise, le **niveau de vie médian a diminué de 1,1 %**. Cette lente diminution du niveau de vie médian entre 2008 et 2013 est inédite en France sur la période d'observation de 1996 à 2013. Elle **reste modérée par rapport à celle observée dans d'autres pays d'Europe**.

Depuis 2008, les **inégalités sont restées relativement stables** : elles se sont nettement creusées sous l'effet de la hausse du chômage entre 2008 et 2011, avant de réduire entre 2011 à 2013, du fait notamment de la baisse des revenus du patrimoine. **Les bas revenus ont été plus touchés par la crise économique : le premier décile de niveau de vie a baissé de 3,5 % en euros constants entre 2008 et 2013. Le système socio-fiscal a cependant joué un rôle d'amortisseur**, limitant l'impact de la crise économique sur la croissance des inégalités entre 2008 et 2011.

Le **seuil de pauvreté**, correspondant à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit quant à lui à **1 000 euros mensuels pour une personne seule**. En 2013, **8,6 millions de personnes sont pauvres, soit 14,0 % de la population**. Cette proportion diminue légèrement en 2012 et 2013 (-0,4 puis -0,3 point), mais, sur cinq ans, la pauvreté a augmenté de 0,7 point. Cette hausse de la pauvreté, plus modérée qu'ailleurs en Europe, touche surtout les ménages actifs, notamment les ouvriers, les familles monoparentales et les familles nombreuses.

Côté patrimoine, près de 94 % des ménages détiennent, en 2015, un patrimoine privé autre qu'un compte chèque : 90,1 % sous forme de produits financiers, 62,6 % disposent d'un bien immobilier et 15,0 % d'actifs professionnels. **La proportion de ménages métropolitains (16,5 %) à détenir des valeurs mobilières a baissé de 8 points par rapport à 2004, au profit de l'épargne -retraite (y compris assurance-vie) qui s'établit à 44,2 % en 2015**. Disposer de réserve en cas d'imprévu est le 1^{er} motif d'épargne.



Nos experts ont dit....

« Conséquence de la crise, le taux de pauvreté des enfants a augmenté de +2,6 points entre 2008 et 2012 avant de diminuer légèrement en 2013 pour s'établir à 19,6% ».

Julie Labarthe, Cheffe de la Division revenus et patrimoine des ménages, Insee



√ Depuis les années 1970, l'évolution des inégalités s'explique moins par les caractéristiques socio-démographiques

Le niveau d'inégalités a beaucoup baissé dans les années 1970, puis diminué un peu moins vite durant la décennie 80 et jusqu'au début des années 1990. Il a ensuite augmenté durant la décennie 2000, sans revenir néanmoins au niveau de 1970.

Ce profil est voisin de celui des États-Unis, où le niveau d'inégalité a augmenté quasi continûment sur la période, mais diffère par exemple de l'Allemagne, qui a vu une stabilité globale des inégalités jusqu'en 1999, puis une forte hausse jusqu'en 2005, et une baisse plus modérée ensuite.

Au cours de la période, quelle que soit la caractéristique socio-démographique considérée (âge, catégorie socioprofessionnelle, etc.), le poids de l'inégalité entre chacune de ces catégories recule au profit de celui observé au sein de chaque catégorie.



Nos experts ont dit....

« Malgré une tendance à la hausse des inégalités depuis les années 2000, la France reste en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE en termes d'inégalité ».

Antoine Boiron, Division revenus et patrimoine des ménages, Insee



Nos experts ont dit....

« Prendre en compte la mobilité des niveaux de vie ne modifie qu'à la marge la mesure des inégalités »

Jérôme Accardo, Chef du Département des ressources et conditions de vie des ménages, Insee

√ L'évolution de la distribution des niveaux de vie ne décrit pas la distribution des évolutions individuelles

Entre 2012 et 2013, le niveau de vie moyen baisse de 1,7%, la variation des déciles de niveaux de vie reste comprise entre -1,8 et +1,1%.

Pour la moitié de la population, le niveau de vie s'accroît, ou baisse, de plus de 10 % et ce sont les individus situés aux extrémités de l'échelle qui subissent les variations proportionnellement les plus fortes. Ainsi, sur la période 2007-2013, un individu 20 % au dessus du niveau de vie moyen une année pouvait anticiper être encore 16 % au-dessus l'année suivante. Un individu 20 % en dessous devait s'attendre à rester encore 15 % en dessous un an plus tard.

Toutes choses égales par ailleurs, avoir un bas niveau de vie augmente la mobilité (le rapport se réduit de 16 points), de même qu'exercer une profession libérale (réduction de 13 points) ou disposer d'un diplôme de second cycle universitaire (réduction de 7 points).

Pour la plupart des ménages, le niveau de vie varie principalement parce que les revenus d'activité changent. Mais la variation des prestations, chez les plus modestes, des revenus du patrimoine chez les plus aisés, ont aussi un impact important.

L'écart entre le niveau de vie courant (c'est à dire celui observé dans l'année) d'un individu et celui calculé en moyenne sur plusieurs années est, le plus souvent, assez limité. Les fluctuations du niveau de vie corrigent peu les disparités de revenu courant.

Retrouvez aussi....

Un autre dossier :

- « Disparités de revenus et ségrégation dans les grands pôles urbains » qui permet de caractériser les différents pôles urbains en fonction de la structure de revenus de leurs habitants, en s'intéressant notamment à la répartition spatiale de ces différentes populations.

Et un ensemble de fiches qui fournissent des données clés générales et spécifiques sur les revenus et le patrimoine des ménages

Retrouvez l'ouvrage complet sur insee.fr

Service de presse de l'Insee

Tél : 01.41.17.57.57

bureau-de-presse@insee.fr



@InseeFr
#revenus
#patrimoine